

LE GROUPE SCOLAIRE



P.4



FOURQUES

BULLETIN MUNICIPAL

MARS 2022

Les projets de la
COMMISSION
CITOYENNE

P.9



LES TRAVAUX



P.12

DU NOUVEAU DANS LES COMMERCES



P.11



Mairie de Fourques
Mail : mairie.fourques66@orange.fr

www.fourques66.fr
Tél : 04.68.38.80.41



Au sommaire

	Le mot du maire	1
	Urbanisme	2
	Groupe scolaire	4
	Vie municipale.....	5
	Du nouveau dans les commerces	11
	Réalisations et projets	12
	Environnement	17
	Enfance et jeunesse	19
	Vie associative	23
	Etat civil	28
	Infos pratiques	29

Bulletin municipal - Avril 2022

Tirage 1000 exemplaires

Direction de publication: Mme Le maire

Comité de rédaction: Commission communication

Crédit photo: Mairie de Fourques



Chères Fourcatines, Chers Fourcatins,

Cela fait maintenant 2 ans que nous sommes contraints par des protocoles et des gestes barrières, cette nouvelle année 2022 est signe d'espoir, les allègements prévus vont nous permettre de reprendre une vie normale. Ce troisième numéro du journal municipal retrace les projets commencés depuis notre arrivée et fin prêts à être réceptionnés : comme la nouvelle école maternelle qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine, la mise en conformité du stade et l'amélioration des rues du village avec la réparation des nids de poule.

Concernant la mise en place de la commission citoyenne, celle-ci est maintenant effective. Nous avons cette année au budget participatif, deux idées portées par des habitants du village. Ces deux porteurs de projets ont proposé le réaménagement du Point Jeune et la promotion de l'identité historique de Fourques. L'émergence de ces projets a été facilité par l'accompagnement et le travail assidu des membres de la commission citoyenne que je remercie vivement.

Enfin, en 2022, deux dossiers seront ma priorité pour l'intérêt général des Fourcatins :

- Le premier, réaliser l'installation de médecins.*
- Le deuxième, concrétiser la sécurisation de la traversée de Fourques, pour à la fois réduire la vitesse et mettre en sûreté les piétons.*

Nous n'avons pas pu encore cette année nous retrouver pour les vœux, mais j'œuvre tous les jours pour que notre village soit votre fierté. Une boîte à idées est déposée à l'entrée de la Mairie afin que vous puissiez nous faire remonter vos remarques et vos suggestions d'amélioration.

*Votre maire
Fabienne SEVILLA*

Transfert de compétence “Document d’Urbanisme”

La compétence document d’urbanisme a été **transférée de plein droit à la Communauté de Communes des Aspres en date du 1er juillet 2021.**

Le transfert de compétence concerne les Plans Locaux d’Urbanisme mais pas la délivrance des autorisations d’urbanisme dont le Maire reste compétent. Depuis 2015, un service commun d’“Autorisation des droits du sol” a été créé qui permet à 19 communes de bénéficier de l’instruction de leurs demandes d’urbanisme par un agent communautaire. 572 dossiers ont été traités en 2021.

Les dispositions du PLU communal restent applicables jusqu’à l’application du PLUi qui ne sera institué qu’à la première demande de révision d’un PLU communal. La Communauté de Communes des Aspres va poursuivre les procédures de révision, de modification et mise en compatibilité prescrites avant le transfert de compétence initiées par les communes. Elle se substitue de plein droit à la commune dans tous les actes et délibérations afférents à la procédure engagée avant la date de sa création.

Le Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification et d’urbanisme réglementaire à l’échelle d’un ensemble de communes.

Le PLUi définit les grandes orientations d’aménagement pour le territoire intercommunal pour les 20 prochaines années.

Une des conséquences découlant de ce transfert est la perte de la compétence en matière de droit de préemption urbain pour les communes. Ce droit pourra être sous certaines conditions être délégué aux communes.

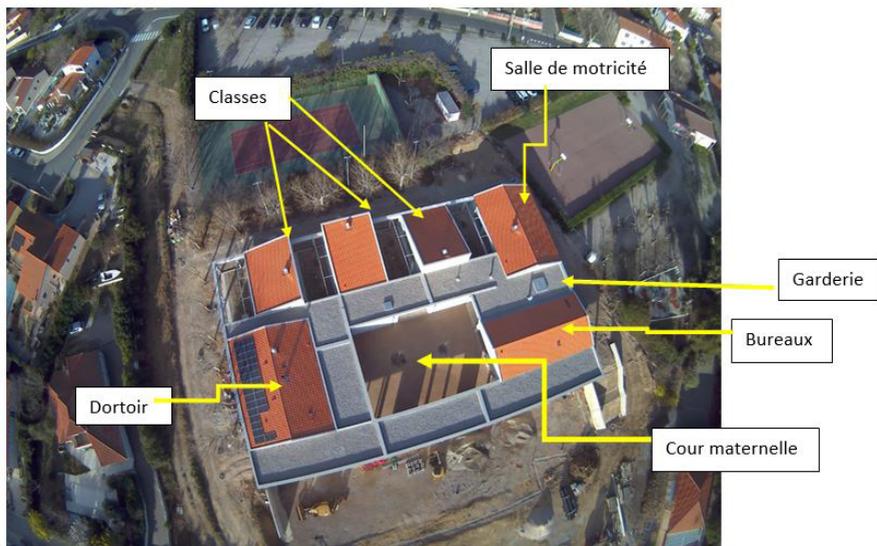
Lotissement Saint Vincent

Les travaux ont démarré début décembre 2021 et devraient se terminer aux alentours du mois d'avril. Pour l'instant, seuls quelques travaux de terrassement ont commencé qui seront suivis par la réalisation des réseaux humides...

Le petit fossé recueillant déjà les eaux pluviales traversant la rue de la côte vermeille sera busé et recouvert ce qui permettra d'élargir la voie sur cette portion. Lors de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2022, il a été décidé de dénommer la voirie qui traverse le lotissement : « Impasse de la Côte Vermeille ».



Avancement des travaux de l'école maternelle



Ouverture de l'école maternelle à la rentrée 2022

Recherche de Médecin

Suite au départ du Docteur NEUVILLERS le 29 décembre 2021, la municipalité cherche activement un nouveau médecin afin de répondre à la forte demande des patients. Des contacts ont été pris mais n'ont pas donné de suite.

Madame le Maire propose une aide à l'installation pour un an auprès du nouveau médecin. La commune n'est pas considérée dans une zone de désert médical par l'Agence Régionale de Santé ce qui ne la rend pas prioritaire.

De plus, les médecins qui exercent aux alentours du territoire ne souhaitent plus prendre de nouveaux patients. C'est pourquoi dans un souci de santé publique afin de répondre à ce manque médical nécessaire pour le bien-être de nos administrés, la municipalité a décidé de candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région, en vu de créer une maison de santé. Pour s'engager avec la Région dans la lutte contre la désertification médicale, puisque notre commune se trouve dans une zone d'appui complémentaire, il est apparu comme essentiel d'acquérir le cabinet du Docteur NEUVILLERS. Alors, lors de la séance du 4 mars, le conseil municipal a pris la décision pour financer cette opération, de demander une DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux), cette aide devrait s'ajouter à celle de la Région.

Correspondant de l'Indépendant



Madame Antoinette CAMBIL est notre nouvelle correspondante de l'Indépendant. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.



Capture des pigeons du château



Suite à de nombreux désagréments occasionnés par les pigeons (fientes, odeurs...) dans l'enceinte du Château, il a été mis en place une campagne de capture afin de détourner leur pose quotidienne sur un autre site.

Un spécialiste est intervenu à l'aide de cages mais il s'est avéré que cette méthode n'était pas fructueuse sur leur lieu de repos. Il a été décidé de les déplacer sur un site où les pigeons ont l'habitude d'aller se nourrir.

Stérilisation des chats errants

De nombreuses doléances ont été signalées à la mairie concernant le nombre important de chats errants sur la commune de Fourques. Il est important de maîtriser leur population en contrôlant leur reproduction. Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans. La stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris... Elle limite aussi le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

Forcé de constater l'ampleur de la situation, la municipalité a décidé de conventionner avec l'association « Avec ou sans toit » afin de capturer les chats errants dans le but de les stériliser, de les identifier et de les relâcher ensuite sur le site de la capture.

Ce sont alors des « chats libres »

Cette opération ne peut se faire sans l'aide des habitants du village. En effet, nous vous demandons de signaler auprès de la Mairie tout chat que vous considérez abandonné.

Pour la municipalité, l'objectif de cette initiative va dans le sens d'une cohabitation heureuse entre les riverains et les chats, dans le respect des uns et des autres.

Eclairage public

Extinction : 00H30 /Allumage : 4H30

Il a été décidé de modifier la programmation de l'éclairage public afin que les camions des ordures ménagères ainsi que les jeunes empruntant les bus scolaires puissent circuler dans le village en toute sécurité.



Départ à la retraite de Roberte le 1er Octobre



C'est avec beaucoup d'émotion que Roberte tire sa révérence après toutes ses années passées à s'occuper de la garderie et de l'entretien de l'école. Tous ses collègues ainsi que les institutrices étaient présents pour rendre hommage à sa carrière. Nous lui souhaitons une très bonne retraite bien méritée

Réunion d'information auprès des agents et élus

Jeudi 2 février, le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales est intervenu auprès des élus et des agents municipaux des communes de Llauro, Terrats et Fourques, afin d'évoquer le rôle de chacun au sein de la fonction publique Territoriale.



Elections présidentielles :

1er tour Dimanche 10 avril 2022

2ème tour Dimanche 24 avril 2022

Elections législatives :

1er tour Dimanche 12 Juin

2ème tour Dimanche 19 Juin

Comment s'inscrire pour voter ?

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur une liste électorale. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Il est donc important de vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de la commune et le cas échéant de vous inscrire.

Qui peut s'inscrire sur les listes électorales ?

Toute personne réunissant les conditions suivantes peut s'inscrire sur les listes électorales :

- posséder la nationalité française.
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour.
- jouir de ses droits civils et politiques. Les jeunes qui atteignent la majorité sont inscrits d'office le lendemain du jour de leurs 18 ans, sur la liste de la commune dans laquelle ils ont été recensés. Lorsqu'ils atteignent la majorité entre les deux tours et jusqu'à la veille du second tour, ils sont inscrits automatiquement pour participer au second tour uniquement.

Jusqu'à quand peut-on s'inscrire sur les listes électorales ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin, l'article L.17 du code électoral prévoit que la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de ce scrutin et l'article R.5 du code électoral fixe une date limite anticipée pour les demandes d'inscription faites en ligne.

Pour l'élection présidentielle, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au mercredi 2 mars 2022 en ligne et au vendredi 4 mars 2022 en mairie.

Pour les élections législatives, la date limite d'inscription est fixée au mercredi 4 mai 2022 en ligne et au vendredi 6 mai 2022 en mairie.

Vous pouvez participer durant ces journées citoyennes à l'organisation des élections présidentielles et législatives. Inscriptions auprès de la Mairie.

Commission citoyenne

Le conseil municipal à l'unanimité, a voté la création d'un budget participatif et d'une Commission Citoyenne

POUR :

- Construire une relation de confiance entre les citoyens et les élus en promouvant une culture de l'écoute et du débat dans des conditions sereines
- Reconnaître la compétence et les savoir-faire des citoyens
- Affirmer l'existence de l'intelligence collective pour résoudre, ensemble, des problèmes de plus en plus complexes
- Faire vivre et respecter les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité et le principe de Laïcité

Cette commission est composée de 7 personnes qui se sont engagées librement en faisant acte de candidature :



Sont membres de la Commission Citoyenne : (de gauche à droite)
Félix Françoise, Girbaut Domenech Eliane, Fernandez Christine, Couvert Brigitte, Didelon Geneviève, Errera Martine, Barrett Fabienne

La durée du mandat des membres de la Commission est fixée à 1 année à compter du jour de sa constitution. Les membres seront renouvelés chaque année par appel à candidature.

Les rôles de la Commission :

1/Rôle d'interface entre la Municipalité et les Citoyens

Exemple : si l'on veut connaître les attentes des habitants en matière de Culture, Aménagement du village, Sécurisation de la traversée du village, Patrimoine, Problèmes et désirs des Jeunes ou des retraités, ou encore des personnes en difficulté, etc... alors il faut se donner les moyens de les rencontrer, de les consulter. Donc il faudra du temps, un temps de réflexion et de débat pour la commission elle-même, un temps pour consulter la population, préparer un questionnaire, ou une réunion, ou autre ... C'est à la commission, avec ou sans l'aide de la municipalité de construire cette réflexion.

2/Rôle de consultation

Dans ce cas là, c'est la Commune qui va proposer un sujet de travail.

3/Rôle de porteur de projet

Le 09 Octobre 2022, Madame le Maire a présidé la première réunion de la commission citoyenne. Elle a invité celle-ci à travailler sur les projets participatifs proposés par quelques uns de nos concitoyens.

Ce travail s'est déroulé en toute autonomie sur plusieurs temps

1. Rencontre avec les porteurs de projets participatifs

2. Analyse des projets et recevabilité.

3. Choix des projets pour lesquels une étude plus complète ainsi qu'un chiffrage ont été réalisés.

4. Présentation au conseil municipal des projets finalisés et chiffrés.

Ces Projets chiffrés et finalisés ont été présentés en conseil municipal le 12 Janvier 2022 :

1. Réaménagement du PIJ : idée proposée par Marilou Frances

2. Identité historique et environnementale du village : idée proposée par

M. Alain Saqué

Escale Beauté by Vanessa

Vanessa vous accueille sur rendez-vous dans son institut de beauté, situé 10 rue des jardins, du lundi au vendredi de 9h à 19h (sauf le mercredi)



Le Fournil de Caixas Changement de propriétaire

Dave et Magalie partent pour de nouvelles aventures et laissent les commandes de la boulangerie à Cédric et Jérémie, nouveaux propriétaires du Fournil de Caixas.

Ouverture : du lundi au samedi de 7h00 à 12h30.

Fermeture le dimanche.



Les paniers de Vivi

Virginie vous propose des fruits et légumes locaux tous les mercredis matins de 7h30 à 12h00, place de la Mairie.

Possibilité de lui commander des paniers au 06.79.02.57.83



Un marchand de chaussures sera présent une fois par mois le mercredi matin.

Réalisations et projets

Rebouchage des nids de poule



Busage Avenue du canigou



Elagage



Nettoyage des abords du Foyer Rural



Nettoyage par l'entreprise PEREZ NETTOYAGE
de toutes les vitres du Foyer Rural



Réalisations et projets

Aménagement du stade de football

Sécurisation



Installation bancs de touche



Construction de sanitaire PMR



Délièrement du mur du Château

Avant



Après



Ravalement de la façade du local de chasse



En cours / en Prévision

La sécurité routière dans notre village

Etude sur la sécurisation routière des entrées du village dans le but de réduire la vitesse :

Projet prioritaire pour l'année 2022, la sécurisation du village. Il est nécessaire de faire ralentir le flux de véhicules traversant le village de plus en plus important. Une étude est menée en concertation avec le Syndicat Mixte Fermé des Aspres compétant dans ce domaine et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales afin d'aménager sur des lieux stratégiques des outils permettant de ralentir et la mise en place de sens de circulation prioritaire.

La Commission Citoyenne a souhaité s'associer à ce projet en tenant des permanences dans les locaux de la Mairie durant le mois de mars afin de récolter et d'écouter les avis des riverains.

Dès que le projet sera finalisé, il sera proposé à la population.

Chemin de randonnée

Nombreux sont les randonneurs qui se plaignent de s'être perdus sur nos chemins de randonnées. L'Office de Tourisme Intercommunal Aspres Thuir a réalisé un audit sur ces 3 sentiers (Le Sentier des Histoires, Les mots du Vignoble, Les Chemins d'Adrienne).

Il en ressort que le balisage et la signalétique font souvent défaut, certains points dangereux doivent être emménagés et une partie du mobilier a subi les aléas du temps.

Sans accord de tous les propriétaires, par la signature d'une nouvelle convention de passage, la Commune et la Communauté de Communes des Aspres ne pourront pas envisager la réhabilitation de ces sentiers et leur inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) afin de bénéficier d'aides.

Aussi l'Office de Tourisme Intercommunal nous propose un nouveau tracé qui n'emprunterait que des chemins communaux. Cette boucle irait de Fourques à Passa, sur une distance de 8 Kms et une durée de 2 h.



► Journée de nettoyage:

Le dimanche 26 septembre, la commune a organisé une opération de nettoyage de la nature. De nombreux fourcatins, jeunes et moins jeunes, soucieux de protéger notre environnement se sont mobilisés pour ramasser les trop nombreux déchets qui polluent notre nature.



Plus tôt dans la semaine, une ambassadrice du tri de la Communauté de Communes des Aspres était venue au sein de l'école primaire pour sensibiliser les plus jeunes à l'importance du tri des déchets

ORDURES MÉNAGÈRES

OBJETS ET ENCOMBRANTS

TRIER, C'EST FACILE !

30% de la poubelle jaune ne sont pas recyclés.

Erreurs de tri les plus courantes :
Ordures ménagères, emballages emboîtés de matériaux différents, objets de toutes sortes, tous ces déchets souillent et polluent la collecte sélective, créent de problèmes d'hygiène et de sécurité pour le personnel du Centre de Tri et détériorent les équipements. La poubelle jaune est exclusivement réservée aux emballages et aux papiers, jetés en vrac, bien vidés et aplatis. Tous les autres types de déchets sont INTERDITS !

AVENIR

Le nouveau disque du Sydetom6 s'attachera à vous simplifier le tri. Il sera disponible prochainement dans toutes les mairies du département.

INTERDITS DANS LE BAC JAUNE

EMBALLAGES EMBOÎTÉS

EMBALLAGES EN SAC

Cette initiative a été reconduite au mois de mars, en collaboration avec le PIJ, afin, une nouvelle fois, de mobiliser autour des enjeux de la protection de l'environnement.

Eco-citoyens fourcatins, nous comptons sur vous pour nous rejoindre dans notre action !

Nous vous rappelons que les déchèteries de Thuir et de Trouillas sont ouvertes du lundi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30.



Semaine de la parentalité : 17 octobre 2021

L'équipe municipale a accueilli l'action de soutien à la parentalité « Semaines des familles 2021 » au Foyer Rural. Le programme de l'après-midi proposait deux temps : un jeu inter actif parents-enfants du service Jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres et un débat animé par le brigadier de la Maison de Prévention et de Protection des Familles sur le thème des dangers d'internet et comment les éviter. Les échanges entre les enfants et le brigadier ont été très intéressants et constructifs. Ils ont pu discuter sereinement et parler de sujets qui les préoccupent ou simplement exposer des anecdotes.



Le père Noël à la rencontre des maternelles

Le Père Noël chargé de cadeaux est venu à la rencontre des élèves de maternelle au Foyer Rural. Les enfants ont été très sages et heureux de l'approcher et de lui parler. Ils l'ont tous remercié du présent qu'ils ont reçu.



Enfance et Jeunesse

Projet intergénérationnel

Durant les vacances de février, M. ERRERA est venu aider l'Espace Jeunes pour la fabrication de banquettes avec des palettes de bois. Ce projet intergénérationnel a permis aux jeunes d'échanger et de partager les valeurs de bien être ensemble à n'importe quel âge.



Apprentissage de la natation

L'enseignement de la natation est devenu un impératif de sécurité individuelle et collective pour lutter activement contre les noyades dans les milieux aquatiques.



A ce titre, la municipalité a souhaité mettre en place le dispositif Savoir Nager auprès de l'école primaire. Les élèves de la classe de CE1 pourront du 23 Mai jusqu'au 27 Juin bénéficier d'un apprentissage à la natation à la piscine de Thuir.

PIJ

Le Service Jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres s'adresse aux ados de 11 à 17 ans sur le territoire. Diverses activités sont proposées toute l'année (loisirs, sportives, ludiques, artistiques, culturelles...).



PIJ SECTEUR DE FOURQUES
Aire de loisirs – Route de Llauro
66300 FOURQUES
Tel : 04.68.84.83.25
Mail : point.jeunes.fourques@live.fr
Mickael DEJOYE,
Port : 06.19.36.60.67

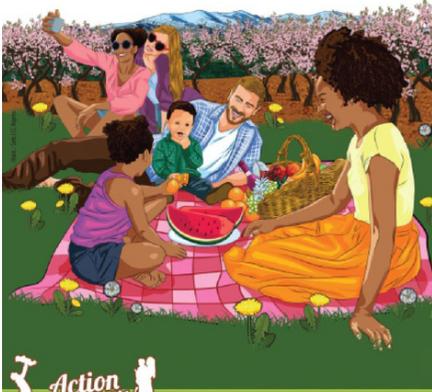
Le programme d'activités des Vacances de Printemps du Service Jeunesse de la Communauté des Communes des Aspres sera bientôt disponible en ligne !
<http://servicejeunessecaspres.unblog.fr/inscription-au-service-jeunesse/>



ENTRÉE GRATUITE
Sans inscription

PRINTEMPS des Familles

Du mercredi 30 Mars au samedi 21 Mai 2022



Action Parentalité



Un programme pour enfants parents et plus...

Mercredi 30 mars à Thuir
à l'École Maternelle Maurier de 9h00 à 12h00

Jeux d'enfants
Ateliers parents-enfants :
• Espace pour la motricité libre animée par les Assistantes Maternelles, activités d'œuf et de Clown
• Lectures plaisir avec Lire et faire lire 66

Samedi 9 avril à Trouillas
à l'Accueil de loisirs
Nouveau Plateau de 9h00 à 18h00

Les enfants de la biodiversité
Ateliers parents-enfants :
• Apiculteur
• Parcours sportif
• DJ
• Maquillage/taouage

Mercredi 20 avril à Thuir
à l'Accueil de loisirs
Espace Don Diem après 16h00

Enfants nous sur le tri
Ateliers parents-enfants :
• Plantations et jardinage
• Jeu de plate Infoplay
• Ambassadeurs du Tri
• Venez faire des expériences scientifiques avec les "Petits débrouillards"

Samedi 23 avril à Treserre
à l'Espace Planas de 9h00 à 18h00

"Sant Jordi per tots"
Ateliers parents-enfants :
• Circuit routier gyropodes
• Balade ponsette
• Site historique du "Pla del Redí"
• Conte Sant Jordi
• Lectures plaisir
• Jeux traditionnels catalans

Mercredi 27 avril à Thuir
à l'Accueil de loisirs Maternelle,
Avenue des Droits de l'Enfant, à partir de 10h00

Balade familiale à la Prade
• A la découverte des oiseaux Ry à 10h00
• Lectures plaisir avec Lire et faire lire 66

Samedi 30 avril à Thuir
à l'Accueil Parents-Enfants "Histoire d'œuf"

Rencontre et échanges livres
avec C. Carrenti, thérapeute de la famille

Vendredi 6 mai à Banyuls Des Alpes
à l'Accueil de loisirs,
Rue des Vendanges à partir de 16h00

Nature d'enfant
Ateliers parents-enfants :
• Poussiller et peindre des écailles
• Ateliers environnement avec C. Agret
• Science participative
• L'association Carabus présente son monde des insectes et des arachnides

Samedi 7 mai à St Jean l'ascelle
à la city park à partir 10h00

"Mère familles"
• Emission Radio-web
• Jeux géants
• Mix
• Espace Petite Enfance



Mercredi 11 mai à Thuir
à l'École Maternelle Maurette de 10h00 à 12h00

"Des solutions pour sortir de l'épuisement"
• Rencontre parents-professionnels animée par H. Guillens, thérapeute en burn-out parental
• Présence de la Maison Sociale de Proximité, la CAF et UDAF

à la découverte du patrimoine des Alpes...

Dimanche 15 mai à Castelnuovo
à la découverte du patrimoine des Alpes...
à partir de 10h00

Sortie famille
• Balade contée dans le village et visite du château

Mercredi 18 Mai à Taurou
au Stade à partir de 10h00

le chapiteau de Zurraspas
Ateliers parents-enfants :
• Jeu du cirque
• Jardin d'enfants

Samedi 21 mai à Thuir
au Parc Palauda de 10h00 à 19h00

Clôture du Printemps des Familles
• Scène ouverte: musique, théâtre...
• Château gonflable et jongleries
• stands d'information des Services aux Familles
• Discours de clôture

Action Parentalité

Contact : Liliane Garcés
tél 06.26.39.56.77 / mail : L.garces@cc-aspres.fr

Bibliothèque de Fourques

Rejoignez l'équipe de l'association et participez à des actions sur lesquelles vous pouvez vous investir en fonction de vos disponibilités et de vos envies

Recherche de bénévoles

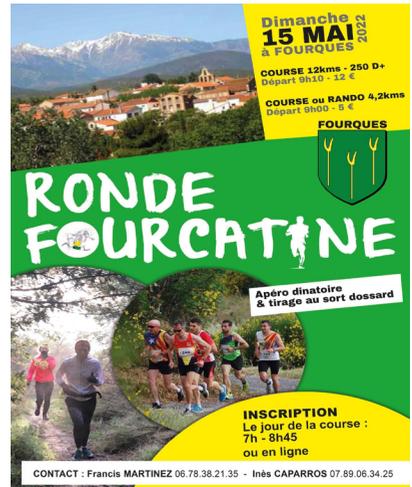


La Ronde Fourcatine

Après 2 ans d'absence, la Ronde Fourcatine est de retour.

A vos agendas, il y en a pour tout le monde, vous pouvez vous inscrire à la course ou à la randonnée.

Reprise du **Point Compté** les vendredis après-midi salle du Sénat (Mairie) et activités du **Club de loisirs**



Solidarité Ukraine

Fourques

Ukraine : la solidarité s'organise

Depuis le 2 mars, les Fourcatins se mobilisent pour venir en aide aux Ukrainiens en déposant des dons à la mairie.

Quinze cartons contenant des produits de première urgence médicale, des articles d'hygiène et de nourriture ont déjà été collectés et déposés au centre de tri et d'expédition de l'association Alliance Occitanie Ukraine à Perpignan. Les dons sont destinés à l'hôpital de Lviv en Ukraine.

« Nous sommes très émus de voir la solidarité et l'empathie manifestées par les Fourcatins

et les commerçants », a confié Dorian Pijuant, qui a mis en place ce point relais de dons avec l'aide et le soutien de Nathalie Fillebeen et Aline Fontas. Le drame en Ukraine se poursuit et s'intensifie, les besoins restent importants. Les dons sont donc toujours possibles, ils peuvent être déposés dans la petite salle attenante à la mairie, dans les cartons prévus à cet effet.

A. C.

Nathalie Fillebeen et Dorian Pijuant (absente Aline Fontas)



Le peuple ukrainien traverse une épreuve terrible et à besoin de tout notre soutien.

Merci à tous les fourcatins pour leur générosité, les dons sont encore possible, ils sont à déposer dans la petite salle à côté de la mairie

Manifestations passées

Forum des Associations Samedi 4 Septembre



Journée du Patrimoine Dimanche 19 Septembre

Cette année c'est une déambulation dans les rues du village qui a été proposée et commentée par Joan Peytavi qui a livré quelques clefs de lecture de ce patrimoine qui prend alors tout son sens.

Des personnes attentives et intéressées par ce discours passionné et passionnant.



Le parcours s'est terminé dans la cour de l'école où était proposé en quelques brefs tableaux...



... un aperçu de l'ancrage du village de Fourques dans une longue histoire locale.

Fête de la moto
Dimanche 17 octobre



Halloween
Samedi 30 octobre



Commémoration
du 11 Novembre



Spectacle du 13 Novembre organisé par Fourc'anim



Téléthon du 04 et 11 Décembre

Cette année pour le Téléthon, le Club de Tennis a organisé des mini tournois et les jeunes du PIJ ont vendu des gâteaux confectionnés par leur soin. Ces actions plus la vente de tickets de tombola ont permis de récolter sur 2 jours 306,40 € reversés à l'AFM.



Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux commerçants et producteurs pour leurs dons.



La commune s'est illuminée pour Noël



Philippe et Jean-Michel, agents techniques municipaux nous ont fait la surprise de confectionner des décorations de Noël qui ont illuminées la place de la Mairie tout au long de la période des fêtes de fin d'année.

Concours illuminations de Noël



Etat civil

Nous avons accueilli:

- Julyan le 06/06/2021
- Milo le 16/08/2021
- Marilou le 29/08/2021
- Jade le 15/09/2021
- Marius le 16/11/2021



Ils se sont unis

BOIDIN Sullivan et REMY cindy le 13/08/2021
BESSET Alexandre et DUCLOS Mélanie le 28/08/2021
D'OLIVEIRA Hervé et FUCHO Morgane le 28/08/2021



Ils nous ont quittés



- BLANCO épouse ESPIÉ Christiane le 15.09.2021
- CABANAS André le 29.09.2021
- BANTURÉ épouse THIBAUT Jacqueline le 06.10.2021
- LEBLANC épouse REYNAUD Laëtitia le 16.10.2021
- ABELOOS Gilles le 16.01.2022

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :

Le 25 mai 2018, le Règlement de l'Union Européenne 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données dit « RGPD ») est entré en vigueur.

Dans cette perspective, la Mairie de Fourques a mis en œuvre tous les processus liés à sa mise en conformité avec le RGPD.

Aussi, chaque personne identifiée dans ce support peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de ses données sur simple demande en envoyant un mail en attestant de son identité auprès de notre Délégué à la Protection des données, à l'adresse : dpo.ccaspres@lg-partenaires.fr



Groupe scolaire

29 Avenue du Vallespir

04.68.38.87.02

Mail: Ce.0660358F@ac-montpellier.fr

HORAIRES GARDERIE: Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

La Poste

04.68.38.80.57

Du Lundi au vendredi de 9h à 11h15 et le samedi de 8h40 à 10h

La mairie

- Lundi, Mercredi et Vendredi de 8h à 12h et de 17h à 18h
- Mardi et Jeudi de 17h à 18h.
- Samedi de 9h à 12h.

Santé

Pôle Médical

Cabinet infirmier

04.68.38.83.50

Masseurs kinésithérapeutes

04.68.29.75.22

Pharmacie

04.68.38.80.46

NUMÉROS URGENT

POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE	17 ou 04.68.53.03.22
SANS ABRIS	115
SOS Médecins	08.20.20.41.42
ENFANCE MALTRAITÉE	119
CENTRE ANTI POISON	04.91.75.25.25
PHARMACIE DE GARDE	32.37



NUMÉROS UTILES

PERCEPTION DE THUIR	04.68.53.40.80
SOUS PRÉFECTURE CÉRET	04.68.51.67.40
MAISON DES JEUNES THUIR	04.68.53.19.26
ASSISTANTE SOCIALE – Mr MAFFRE	04.68.53.69.55
HÔTEL DU DÉPARTEMENT	04.68.66.45.67
ERDF Dépannage	0 810 33 30 66
GRDF Urgence	0 800 47 33 33
Eau et Assainissement Accueil	04.34.20.30.00
Dépannage : 04.34.20.30.07 (24h/24)	Site :www.saur.com





Mairie de Fourques
Mail : mairie.fourques66@orange.fr

www.fourques66.fr
Tél: 04.68.38.80.41

